

Le but de cette modification est de

- distribuer les questions (Q) et les réponses (A) concernant l'AP; et
- modifier l'AF tel que détaillé dans la section B.

### Section A – Qs & Rs

Questions (Q) et réponses (R)	
<p>Certaines questions peuvent avoir été posées lors de la conférence des soumissionnaires du 25 avril 2018. Le Canada s'est efforcé de consigner fidèlement les questions. S'il y a des erreurs, les fournisseurs sont priés de soumettre une version écrite de la question à l'autorité contractante dont les coordonnées figurent dans l'appel de propositions, après les procédures, à l'article 2.4 de la partie 2 intitulé « Demandes de renseignements au sujet de l'appel de propositions ». Les réponses sont en grande partie celles données lors de la conférence. Certaines réponses ont été précisées ou revues après la conférence et la version modifiée serait présentée ci-dessous. En outre, un volume important de questions a été reçu et est en cours de traitement. Certains sont prêts à être publiés dans cette modification, avant d'autres. Pour cette raison, veuillez noter que les Qs&amp;Rs 171-192 et 195-246 seront bientôt publiées dans une modification subséquente de l'AP.</p>	
286	<p>Question</p> <p>Concernant les dépenses admissibles :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Puisque nous sommes un établissement universitaire, la section « 10.40. Contrats de recherche et de développement passés avec les universités et les collèges » du Guide des approvisionnements a-t-elle préséance sur la section « Coûts admissibles » de l'AP d'IDeES (section 3.5)? La section du Guide des approvisionnements permet de facturer les frais généraux, alors que la section sur les coûts admissibles pour l'AP ne permet pas de facturer les « frais administratifs généraux », alors je me demande quelle section s'applique à nos chercheurs.</li> <li>2. Le coût lié à la libération de la chercheuse travaillant sur la solution de ses responsabilités en matière d'enseignement compte comme des « frais supplémentaires de ressources »; la libération du cours constitue-t-elle alors un coût admissible? À la section 10.40 du Guide des approvisionnements, les « honoraires » constituent une dépense admissible, nous nous demandons donc si la libération d'un cours correspond à cette catégorie ou si, techniquement, il ne s'agit pas d'un salaire et que, par conséquent, ils ne sont pas admissibles.</li> <li>3. Les coûts pour les déplacements pour assister à des conférences et les autres activités de transfert des connaissances constituent-ils des dépenses admissibles?</li> </ol> <p>Réponse</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Voir les réponses 39, 119, 123, 242, 272 et 273</li> <li>2. Voir la réponse 205</li> <li>3. Voir la réponse 122</li> </ol>
287	<p>Question</p> <p>Nous avons élaboré un prototype de preuve de concept d'un système d'exosquelette et nous envisageons de présenter une demande pour IDeES pour préparer une prochaine génération qui peut être utilisée par des sujets humains. Nous avons effectué des recherches pour</p>

	<p>trouver le meilleur défi pour celui-ci et avons déterminé que « Performance humaine dans les environnements climatiques extrêmes » était ce qui convenait le mieux. Avez-vous des suggestions concernant un autre défi qui pourrait mieux convenir à notre projet?</p>
	<p>Réponse. Il incombe au soumissionnaire de déterminer le défi S et T qui convient le mieux à leur solution proposée. Les soumissionnaires doivent expliquer l'harmonisation de leur solution avec le défi S et T choisi dans la section « Objectif du projet » de la soumission. (En 300 mots maximum, le soumissionnaire doit aborder les critères et les renseignements à l'appui pour le CO-2 de la partie 4 : Correspondance avec le défi scientifique et technologique.)</p>
288	<p>Question</p> <p>Le portail de soumission demande maintenant une section écrite supplémentaire « C – Aperçu du projet – 500 mots ». Cette section n'est pas définie dans les documents de l'AP et ne figurait pas dans les diapositives utilisées pendant la journée de l'industrie pour décrire les sections de la soumission. Cette section constitue-t-elle une exigence et, le cas échéant, est-elle évaluée? Dans l'affirmative, peut-on fournir les renseignements aux fournisseurs en ce qui concerne ce qui est demandé dans cette section? Nous voyons effectivement que cette section est définie dans le portail de soumission des propositions.</p>
	<p>Réponse : Voir la réponse à la Q 278.</p>
289	<p>Intentionnellement laissé vide.</p>
	<p>Intentionnellement laissé vide.</p>
290	<p>Question</p> <p>J'ai soumis une proposition dans l'outil en ligne. J'ai oublié d'indiquer deux facteurs importants dans la partie concernant le budget. En conséquence, je me demande s'il me serait possible d'avoir de nouveau accès à la proposition et de la mettre à jour.</p>
	<p>Réponse : Pour les problèmes techniques concernant la soumission en ligne, veuillez communiquer avec : <a href="mailto:support@fluidreview.com">support@fluidreview.com</a></p>
291	<p>Question</p> <p>J'ai présenté ma demande dans le cadre du programme IDEeS la semaine dernière. Je n'ai reçu aucun courriel pour en accuser réception. Je crois comprendre que nous sommes censés recevoir une confirmation par courriel lorsque la proposition est soumise.</p>
	<p>Réponse : Pour les problèmes techniques concernant la soumission en ligne, veuillez communiquer avec : <a href="mailto:support@fluidreview.com">support@fluidreview.com</a></p>
292	<p>Intentionnellement laissé vide.</p>
	<p>Intentionnellement laissé vide.</p>
293	<p>Question</p> <p>1. Le travail proposé doit-il être achevé en six mois? L'ensemble des tâches dans le plan de travail pour cette proposition devrait-il être achevé dans les six mois? Sinon, êtes-</p>

	<p>vous en mesure d'inclure des tâches qui correspondraient à la phase 1b et, par conséquent, qui se dérouleraient après les six premiers mois?</p> <p>2. Étant donné que je ne suis pas en mesure de voir les exigences pour la soumission finale avant que les autres sections de la demande soient remplies, pouvez-vous me dire si une approbation institutionnelle est requise ou non pour les chercheurs qui soumettent des propositions? (Le VP de la recherche ou la personne désignée doit-il signer un document quelconque pour le chercheur avant qu'il puisse soumettre sa proposition? Sinon, le chercheur doit-il la soumettre directement sans signature de l'institution?)</p>
	<p>Réponse</p> <p>1 : Le plan de travail devrait convertir la composante 1a pour qu'il soit achevé dans les six mois.</p> <p>2 : Il incombe à SPAC de répondre.</p>
294	<p>Question</p> <p>Certains de nos professeurs d'université présenteront des demandes dans le cadre de votre appel dans IDEeS du MDN. Nous nous demandons qui devrait fournir les attestations et être considéré comme le soumissionnaire, puisque les fonds doivent être administrés par l'université?</p>
295	<p>Intentionnellement laissé vide.</p>
	<p>Intentionnellement laissé vide.</p>
296	<p>Intentionnellement laissé vide.</p>
	<p>Intentionnellement laissé vide.</p>
297	<p>Question</p> <p>1. Il semble que le programme IDEeS ne comprend aucune composante médicale et clinique réelle (c.-à-d. : traumatologie, etc.). Cela comprenait la recherche médicale dans la défense CBRNE. Est-ce exact?</p> <p>2. Nous sommes curieux de savoir si le gouvernement envisagera éventuellement d'ajouter des défis en matière de science médicale dans l'appel de propositions de l'an prochain pour IDEeS?</p>
	<p>Réponse :</p> <p>1. Il convient au soumissionnaire de vérifier si ses solutions proposées correspondent ou non aux défis S et T, tels qu'ils sont énoncés à la partie 1, pièce jointe 1 de l'AP.</p> <p>2. Toutes les possibilités futures seront annoncées dans le site Web d'IDEeS <a href="http://www.canada.ca/idees-defense">www.canada.ca/idees-defense</a></p>
298	<p>Question</p> <p>Nous sommes intéressés à soumettre une proposition dans le cadre du défi S et T 12 – Positionnement, navigation et synchronisation résilients, non fondés sur le système mondial de localisation (GPS). Nous avons les deux questions suivantes :</p>

	<p>1. Il semblerait, d'après la description présentée dans le défi S et T, que ce défi est axé sur les opérations terrestres dans une zone privée d'accès GPS. Est-ce exact?</p> <p>2. Nous avons développé une sauvegarde pour le GPS dans l'environnement maritime depuis un certain nombre d'années et nous en sommes actuellement au NMS 6. Une proposition peut-elle être soumise lorsqu'elle s'applique uniquement à un environnement, l'environnement naval?</p>
	<p>Réponse : 1) Même si la description présentée sous le défi S et T avait recours à des opérations terrestres comme exemple de l'un des environnements les plus difficiles, les propositions axées sur d'autres environnements sont les bienvenues, car ce sont les technologies, les applications et les concepts novateurs qui sont d'intérêt.</p> <p>(2) Oui.</p>